

Eaux usées, les bons gestes

Assurez le bon fonctionnement de votre réseau collecteur et de votre STEP, ne jetez ni produits, ni déchets dans vos éviers ou vos toilettes. Ils obstruent les conduites, engorgent les dégrilleurs et peuvent entraîner des débordements vers le milieu naturel!

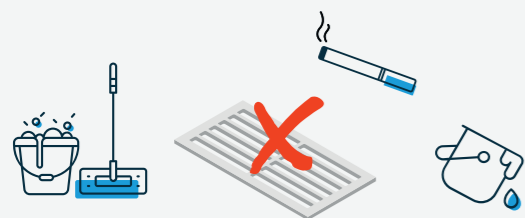
- Les produits d'hygiène (lingettes nettoyantes, protections périodiques, cotons-tiges, préservatifs, etc.) vont **à la poubelle**.
- Les produits ménagers (essuie-tout, litières pour animaux, etc.) vont **à la poubelle**.
- Les restes d'huiles, peintures, solvants, produits phytosanitaires, etc. vont **en déchetterie**.
- Les médicaments retournent **en pharmacie**.



Eaux claires, les bons gestes

Une partie des grilles et bouches d'évacuation **ne sont pas reliées** aux réseaux d'assainissement et les eaux retournent alors directement dans le milieu naturel. Le reste des eaux claires (environ 60%) arrive dans votre STEP.

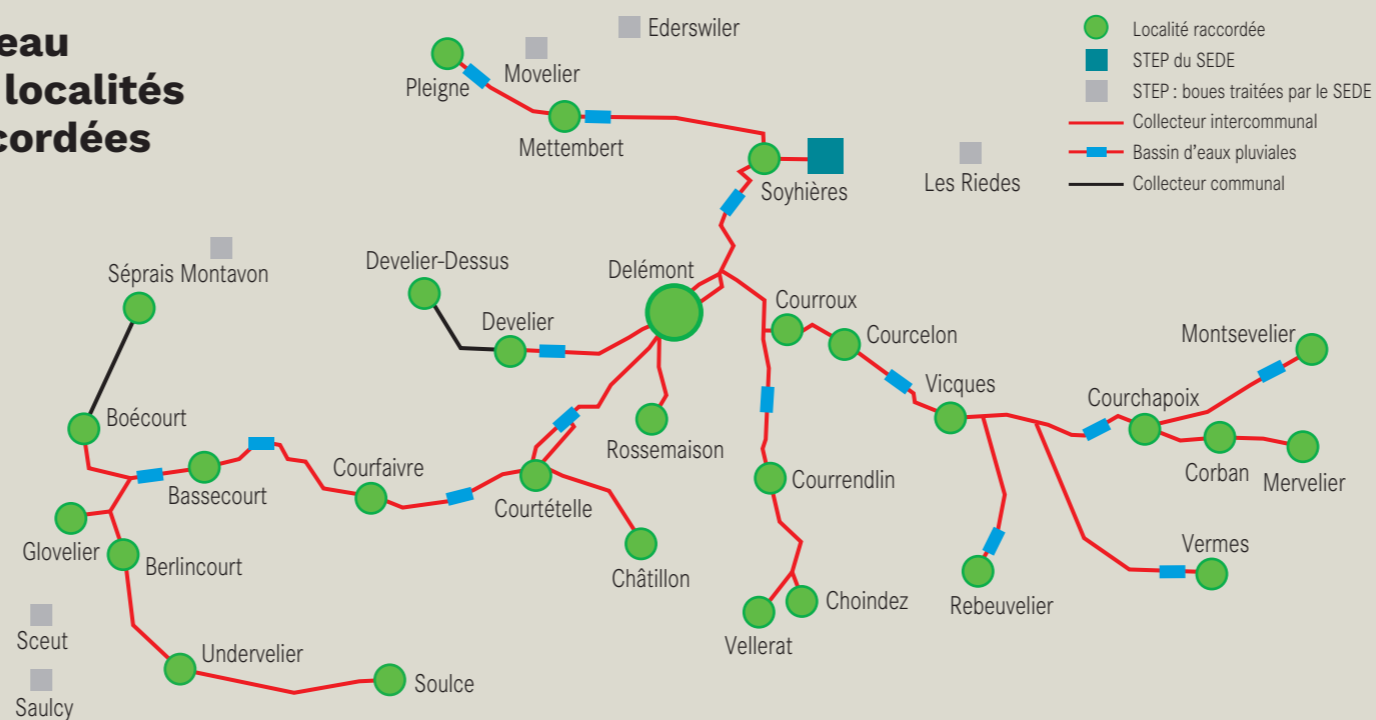
Soyez vigilant-e avec les mégots et l'eau issue du nettoyage des sols ou des voitures.



Les communes membres

Boécourt, Châtillon, Courchapoix, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Delémont, Develier, Haute-Sorne, Mervelier, Mettembert, Pleigne, Rossemaison, Soyhières, Val Terbi

Réseau des localités raccordées



1979

Fondation du SEDE

1987

Mise en service de la STEP

2022

Mise en service de l'usine des micropolluants

15

Communes raccordées (24 localités et hameaux)

1

Un seul bassin versant

78

Km de réseau collecteur

39'000

Personnes raccordées

SEDE



Syndicat pour l'assainissement des eaux de Delémont et environs
Chemin de la STEP 4, 2805 Soyhières

Heures d'ouverture

7h30-11h et 14h-16h

+41 (0)32 422 02 52

Courriel info@lesede.ch

Site web www.lesede.ch

SEDE



Envie de visiter la STEP ?
Rendez-vous sur notre site web!

1 Arrivée des eaux usées

L'eau usée est relevée afin qu'elle s'écoule par gravité à travers les bassins successifs de la STEP.

Débit moyen des eaux usées: **29'000** m³ par jour

Débit de la vis d'Archimède 1: **350** litres par seconde

Débit de la vis d'Archimède 2: **650** litres par seconde

2 Dégrillage/compactage

Une grille retient les déchets les plus grossiers comme les lingettes, les cotons-tiges, les protections hygiéniques, etc. Compactés, ils sont pris en charge par le SEOD (Syndicat de gestion des déchets de Delémont et environs) et incinérés.

3 Dessablage/déshuilage

Le sable et les gravillons tombent au fond du bassin tandis que les huiles et les graisses montent à la surface. Ce processus facilite leur élimination respective.

80 m³ de sable récupéré par an

150 m³ de graisses récupérées par an

4 Décantation primaire

Les particules fines en suspension se déposent et forment un sédiment de boues. Ce processus dure entre une et trois heures. Les boues sont ensuite traitées, stockées et incinérées.

Quantité moyenne traitée par jour: **90** m³

5 Décantation secondaire et biologie

Des micro-organismes épurent l'eau en se nourrissant de la pollution dissoute, soit la pollution carbonée et azotée, incluant l'étape de la nitrification.

6 Traitement du phosphore

Le chlorure ferrique (FeCl₃) est utilisé pour éliminer le phosphore. Introduit goutte à goutte dans les boues activées, il capte puis précipite le phosphore dans le clarificateur.

8 Digestion des boues

Les boues organiques sont chauffées à 37°C et fermentent pendant 25 jours dans deux digesteurs. Elles génèrent du biogaz utilisé pour alimenter l'installation de couplage chaleur-force.

10 Déshydratation

Les boues sont déshydratées à l'aide d'une presse à vis et solidifiées par ajout de polymère pour en réduire le volume.

11 Stockage des boues déshydratées

Capacité de la halle: **900** m³. Matières sèches: **30**%

Destination: **incinération** en cimenterie

12 Gazomètre

Le biogaz produit par la digestion des boues est stocké et réutilisé pour fournir une partie de l'énergie nécessaire au fonctionnement de la STEP, via le couplage chaleur-force.

Contenance: **500** m³ de biogaz

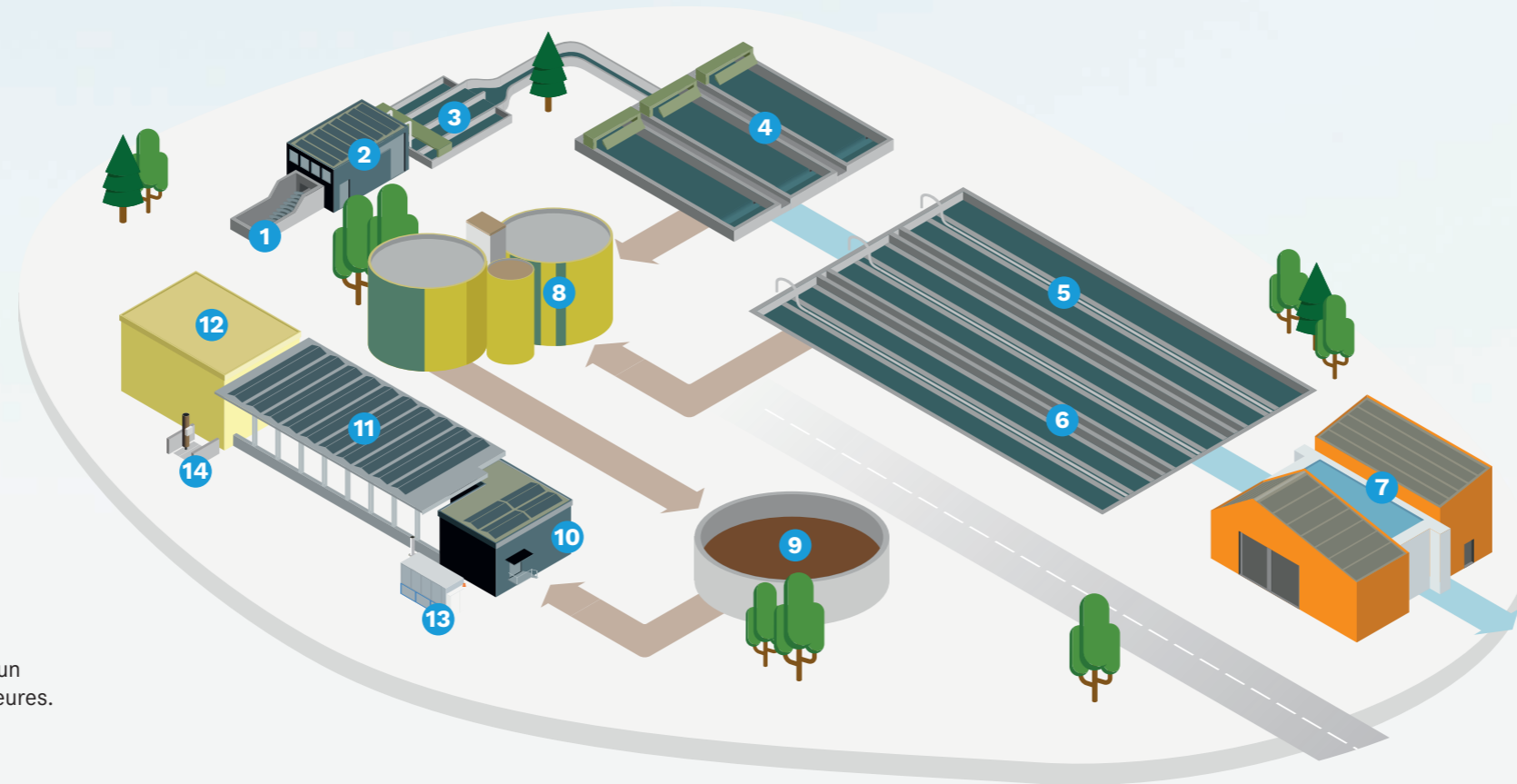
Production: **1'200** m³ par jour

13 Moteur à gaz

Le moteur est alimenté par le biogaz (méthane/CO₂) produit par la fermentation des boues, couplé à un générateur d'électricité. L'électricité produite est réinjectée dans le réseau via le système de rétribution à prix coûtant (RPC). La chaleur produite par le moteur est récupérée pour chauffer de l'eau via un échangeur à plaques. L'eau à 90° est utilisée pour le chauffage des boues en digestion (37°) et le chauffage des bâtiments.

14 Torchère

Installation de combustion de secours. Elle s'enclenche automatiquement en cas d'arrêt du moteur à gaz (révision, panne). Elle évite le rejet du biogaz (méthane/CO₂) dans l'atmosphère.



7 Micropolluants

Des charbons actifs micro-grains captent les médicaments, pesticides, anticorrosifs, etc., présents dans les eaux usées. Plus de 80% de douze substances de référence (cf. ordonnance DETEC) sont éliminés grâce à ce procédé. L'eautraitée retourne à la Birse, après turbinage.

9 Stockeur

1'000 m³ de boues digérées sont entreposées dans ce bassin en attendant leur déshydratation.